

# RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS  
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

Reference : 298/AMPTG/PC/22 *Zanj*

La Mission permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse présente ses compliments au Secrétariat de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et, à l'honneur de lui transmettre ci-joint le plan de travail actualisé du Tchad couvrant la période de la prolongation au titre de l'article 5 de la Convention.

La Mission permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel, les assurances de sa haute considération. *SJ*



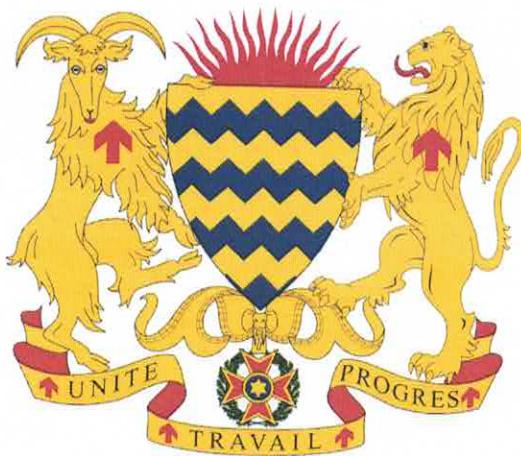
Genève, le 04 MAI 2022

Secrétariat de la Convention sur  
l'interdiction de l'emploi,  
du stockage, de la production et  
du transfert des mines antipersonnel et  
sur leur destruction  
1211, Genève 10, Suisse



# **PLAN DE TRAVAIL DETAILLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE V DE LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT DES MINES ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION**

**(2022-2024)**



## POINT DE CONTACT :

Monsieur Brahim Djibrine BRAHIM

Coordonnateur du Haut Commissariat National au Déminage

E-mail : djibrinebra08@gmail.com

Mobile phones : +235 66 29 96 86 / 99 84 73 73

## TABLE des Matières

<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Défi restant par province depuis la 4ème Conférence d'Examen des Etats Partis .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2 Les Progrès réalisés depuis la 4ème Conférence d'Examen des Etats Partis.....</b>	<b>4</b>
<b>1.3 Progrès quantitatifs réalisés depuis la dernière demande d'extension.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Progrès qualitatifs réalisés depuis la dernière demande d'extension.....</b>	<b>7</b>
<b>1.2 Zones Dangereuses restantes.....</b>	<b>8</b>
<b>2 DEFIS RENCONTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>9</b>
<b>3 ACTUALISATION DES INFORMATIONS .....</b>	<b>10</b>
Province du Borkou .....	11
Province de l'Ennedi Ouest .....	12
Province du Tibesti.....	13
<b>4 RESUME DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA PROJECTION DU BUDGET 2021 - 2025 .....</b>	<b>16</b>
<b>4.1 La contribution du Gouvernement au secteur de l'Action contre les Mines 2021-2025 en accord avec les défis restants.....</b>	<b>17</b>
<b>4.2 Projections 2019-2025 .....</b>	<b>17</b>
<b>4.3 Planification qualitative pour la mise en œuvre du plan de travail .....</b>	<b>19</b>
<b>5 COOPERATION ET ASSISTANCE .....</b>	<b>20</b>
<b>6 CONCLUSIONS.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEX 1: PROJECTION ANNUELLE DE LA PRODUCTIVITE 2021 - 2025</b>	
<b>ANNEX 2: PROJECTION ANNUELLE DE LA REPARTITION DU BUDGET 2021 – 2025</b>	
<b>ANNEX 3: ZONES DANGEREUSES RESTANTES DEPUIS LA 18EME REUNION DES ETATS PARTIS</b>	
<b>ANNEX 4: VICTIMES DE MINES PAR PROVINCE (20xx-20xx)</b>	
<b>ANNEX 5: CARTES DES ZONES DANGEREUSES RESTANTES</b>	

# **PLAN DE TRAVAIL DETAILLE POUR LA PERIODE 2022 – 2024**

## **1. INTRODUCTION**

Le Tchad a ratifié la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction le 6 mai 1999 et la Convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre de la même année.

le 15 avril 2019, le Tchad a présenté une 4<sup>ème</sup> demande de prorogation du délai de mise en œuvre de l'Article 5, qui sera, suite aux observations de l'Unité d'Appui à la Mise en Œuvre de la Convention, révisée le 8 août 2019.

Conformément à l'article 5 de la Convention, le Tchad s'est engagé à détruire ou à assurer la destruction de toutes les mines antipersonnel dans sa juridiction dès que possible mais au plus tard le 1er janvier 2025.

La demande a été acceptée lors de 4<sup>ème</sup> Conférence d'Examen des États parties du 30 novembre au 4 décembre 2019, à Oslo en Norvège.

En accédant à cette demande, la Conférence a noté qu'il manquait un plan de travail annuel détaillé pour les enquêtes et un plan pour le nettoyage de la base de données. La Conférence s'est félicitée de l'engagement pris par le Tchad de mettre à jour son plan de travail pour y inclure des informations plus récentes, ainsi que de ses efforts pour réorganiser, renforcer et améliorer son environnement de travail

La Conférence, rappelant que la mise en œuvre du plan de déminage national du Tchad pouvait être affectée par les résultats des enquêtes en cours et par la situation en matière de sécurité, a demandé au Tchad de soumettre aux États, avant le 30 avril 2022, un plan de travail actualisé pour les travaux restants pour la période couverte par la demande de prolongation. La Conférence a demandé que ce plan de travail contienne une liste mise à jour de toutes les zones connues ou présumées contenir des mines antipersonnel, en utilisant une terminologie conforme aux NILAM, des projections annuelles indiquant quelles zones seraient traitées par quelle organisation <sup>1</sup>pendant la période restante couverte par la demande, assortie d'un budget détaillé révisé.

En outre, en accédant à la demande, la Conférence a noté que, si le plan présenté par le Tchad était ambitieux et énonçait clairement les facteurs susceptibles d'affecter la mise en œuvre, son succès dépendait des résultats des efforts de déminage en cours et d'un important financement extérieur. À cet égard, la Conférence a noté qu'il serait bénéfique que le Tchad informe les États parties, au plus tard le 30 avril de chaque année, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu de l'article 7 sur les points suivants :

- a. Progrès annuels des activités de libération des terres, ventilés d'une manière conforme aux Normes Internationales de la lutte anti mines, y compris l'identification de nouvelles zones minées et leur impact sur les objectifs annuels, comme indiqué dans le plan de travail du Tchad ;
- b. Mise à jour des informations sur l'ensemble des méthodes pratiques utilisées pour libérer les terres, y compris l'utilisation de moyens mécaniques et de systèmes de détection des animaux ;
- c. Des mises à jour concernant les efforts de mobilisation de ressources et les financements extérieurs reçus, ainsi que les ressources mises à disposition par le gouvernement du Tchad pour soutenir les efforts de mise en œuvre ;
- d. Mises à jour régulières sur l'évolution de la situation en matière de sécurité et sur l'incidence positive ou négative de ces modifications sur la mise en œuvre ;
- e. Efforts visant à atténuer l'impact des mines antipersonnel sur la population par le biais d'activités d'éducation aux risques liées aux mines, ainsi que d'informations sur les blessures causées par les mines antipersonnel, en veillant à ce que ces activités soient adaptées à l'âge et à la spécificité des

<sup>1</sup> Il n'est pas possible pour le Tchad de préciser qui fera quoi et où puisque le travail des opérateurs d'action contre les mines s'arrête fin 2021 et qu'il n'y a pas de visibilité pour une poursuite des activités au-delà de cette date.

sexes, en tenant compte de la diversité des besoins et des expériences des membres des communautés touchées ;

- f. Informations actualisées sur la structure du programme d'action anti mines du Tchad, en particulier le Haut-Commissariat National au Déminage (ou HCND, l'autorité chargée de la lutte anti mines au Tchad), et ;
- g. État d'avancement des travaux de nettoyage de la base de données entrepris dans le cadre du projet PRODECO (Projet d'appui au déminage, au développement et à la protection sociale des personnes vulnérables dans le nord et l'ouest du Tchad).

Ce document est un plan de travail détaillé pour la période de la prolongation demandée, 2021-2025 et restante, 2022 – 2025, soumis par le Tchad. Le plan de travail comprend une liste mise à jour de toutes les zones connues ou soupçonnées de contenir des mines antipersonnel, des projections annuelles des zones qui seraient traitées pendant la période restante couverte par la demande, et un budget détaillé révisé.

Enfin, le Tchad est conscient qu'il reste encore beaucoup à faire pour remplir ses obligations au titre de l'Article 5, mais confirme son engagement à mettre pleinement en œuvre les recommandations.

## 2. DEFI RESTANT PAR PROVINCE DEPUIS LA 4EME CONFERENCE D'EXAMEN DES ETATS PARTIS

Au cours de sa dernière demande d'extension (Mars 2019), le Tchad a indiqué que le pays disposait encore d'un total de 148 zones contaminées d'une superficie totale de 117 806 823 m<sup>2</sup> encore à nettoyer d'ici 2025.

Dans son allocution à la 4<sup>ème</sup> Conférence d'Examen des Etats Partis (Novembre-Décembre 2019). le Coordonnateur du HCND a présenter la situation de ce qui avait été fait mais également l'ampleur du travail restant à faire et qui est repris dans le tableau ci-dessous.

Region	Superficie des zones minées en m <sup>2</sup>	Nombre des zones minées
Borkou	20 645 550,17	33
Chari-Baguirmi	4 591,33	2
Ennedi	29 597 994,69	9
Moyen Chari	45 098,03	1
Tibesti	43 277 243,24	90
<b>Total général</b>	<b>93 570 477,47</b>	<b>135</b>

Il est à noté qu'en Décembre 2019, l'état d'avancement de la base de données IMSMA du HCND, ne permettait pas de différencier les Zones Confirmées Dangereuses des Zones Soupçonnées Dangereuses et comportait encore de nombreuses erreurs qui auront pu être corrigées avec l'appui de l'Association FSD France dans le cadre du projet PRODECO grâce au financement de l'Union Européenne. L'activité de nettoyage permanent effectuée dans la base de données a amené à une réduction des zones dangereuses comme expliqué ci-dessus.

## 3. LES PROGRES REALISES DEPUIS LA 4EME CONFERENCE D'EXAMEN DES ETATS PARTIS

Suite à la demande de prolongation déposée en avril 2019, les activités de dépollution et d'enquête se sont poursuivies en 2020 et 2021 dans principalement 6 provinces, le Borkou, l'Ennedi Ouest, l'Ennedi Est, le Salamat, le Wadi Fira, le Chari-Barguimi et le Moyen Chari. Au-delà avec les 2 opérateurs internationaux Humanité et Inclusion et Mines Advisory Group (MAG) et le Haut-Commissariat National au Déminage, ce dernier a notamment été très impliqué dans un processus d'enquête non technique dont l'objectif était principalement la vérification de point GPS « douteux » et d'informations imprécises. Ces enquêtes auront à elles seules permise l'annulation de 35 sites enregistrés dans la base de données IMSMA.

En décembre 2021, le Tchad avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers, a réussi à réduire significativement sa contamination malgré les difficultés rencontrées liées à la crise sanitaire. Cependant, de 2019 à 2021, un total de **8 760 677,99 m<sup>2</sup>** de terre ont pu être libérées, dont **2 499 062,155 m<sup>2</sup>** par enquête non technique, et **5 247 806 502,677 m<sup>2</sup>** par moyen mécanique et par déminage systématique et **1 013 809,163 m<sup>2</sup>** par enquête technique. Voir les détails ci-dessous.

#### 4. PROGRES QUANTITATIFS REALISES DEPUIS LA DERNIERE DEMANDE D'EXTENSION

##### a. Progrès quantitatif réalisé depuis la dernière demande d'extension

Suite à sa demande de prolongation, le Tchad a entrepris diverses activités pour la mise en œuvre des recommandations du comité de l'article 5. Les activités comprenaient des enquêtes non techniques dans les provinces restantes du Borkou, Chari Baguirmi, Ennedi, Moyen Chari, Lac Tchad et Tibesti, le nettoyage des bases de données, mais aussi des travaux de dépollution.

Bien que ce ne soit qu'une partie des recommandations du comité, leur mise en œuvre a donné lieu à des progrès significatifs dans la réduction de la contamination restante dans le pays.

À ce jour, la base de données nationale continue de faire l'objet d'un nettoyage rigoureux et d'un rapprochement des données entre la base de données nationale du HCND et les bases de données des opérateurs. En février 2022 la base de données peut être considérée parfaitement mis à jour bien qu'il s'agit d'un outils dynamique et sensible à tous changements et informations qui arrivent du terrain.

Le HCND, en collaboration avec l'Association FSD France, son partenaire dans le cadre du projet PRODECOT Techniques, de déminage / dépollution, mais également d'Education au Risque et des victimes venant du terrain par les opérateurs, soient constamment et systématiquement mises à jour dans la base de données centrale du HCND. Cet effort doit contribuer à réduire considérablement les lacunes qui existaient auparavant. Il convient de noter que ces mécanismes ont permis de réduire drastiquement les chiffres de contamination restants dans la base de données.

La situation a évolué comme suit :

Mars 2018 : la contamination dans la base de données est de 202 zone dangereuses ;

Mars 2019 : suite au nettoyage de la base de données, nous dénombrons 148 zones dangereuse ;

Décembre 2019 lors nous comptons 135 zones dangereuses.

### Zones remises à disposition par annulation (ENT) en 2018-2021

ZONES ANNULÉES						
IDENTIFIANT ACTIVITE	NOM DE LA ZONE	TYPE D'ACTIVITE	STATUT	IMSMA	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN
HCND/FSD-01-A-MARRABE II ET III-02-02-20	MARRABE	Annulation	Fermé	52,086	22/02/20	22/02/20
HCND/FSD-01-A-AMDJI REMA-01-12-19	AMDJIREMA CHAMP DE BATAILLE	Annulation	Fermé	111,494	08/12/19	08/12/19
HCND/FSD-01-A-Dangabol-01-02-2020	ZDC 1	Annulation	Fermé	33,556	19/02/20	19/02/20
HCND/FSD-01-A-HARAZE-01-03-2020	HARAZE CENTRE	Annulation	Fermé	42,081	03/03/20	03/03/20
HCND/FSD-01-A-KYABE-02-02-2020	MARAOKO UYA	Annulation	Fermé	45 098,075	24/02/20	24/02/20
HCND/FSD-01-A-Mangeigne-01-02-2020	Mangeigne Wadie	Annulation	Fermé	205,376	03/03/20	03/03/20
HCND/FSD-01-A-Mangeigne-02-02-2020	Mangeigne Wadie	Annulation	Fermé	56,012	29/02/20	29/02/20
HCND/FSD-01-A-MANGUEIGNE-03-02-20	MANGUEIGNE WADI	Annulation	Fermé	46,677	29/02/20	29/02/20
HCND/FSD-01-A-Marrabé II -01-02-2020	Marrabé	Annulation	Fermé	47,498	24/02/20	24/02/20
HCND/FSD-01-A-Marrabé III -01-02-2020	Marrabé !!!	Annulation	Fermé	3 727,830	22/02/20	22/02/20
HCND/FSD-01-A-Marrabé doukouya-01-02-2020	MARRABE DOUKOUYA	Annulation	Fermé	312,273	24/02/20	24/02/20
HCND/FSD-01-A-MASENNA-01-03-2020	ZDC 1	Annulation	Fermé	241,498	06/03/20	06/03/20
HCND/FSD-01-A-MODEYNA-01-12-19	MODEYNA	Annulation	Fermé	125,186	10/12/19	10/12/19
HCND/FSD-01-A-Motomolo-01-02-2020	Motomolo	Annulation	Fermé	44 824,775	18/02/20	18/02/20
HCND/FSD-01-A-TAMASI-01-12-19	TAMASI WADI	Annulation	Fermé	1 049,259	05/12/19	05/12/19
HCND/FSD-01-A-TAMASI-02-12-19	Tamasi Depot	Annulation	Fermé	4 523,577	06/12/19	06/12/19
HCND/FSD-02-A-Danamadjii-01-02-2020	Cour d'Ecole Primaire Publique	Annulation	Fermé	230,291	17/02/20	17/02/20
HCND/FSD-PRODEC0-01-AN-AMOUL MALIGA-01-02-21	Amoul Maliaga	Annulation	Fermé	3 073,531	09/02/21	09/02/21
HCND/FSD-PRODEC0-01-AN-CHICHA-02-02-21	EDIMIANDINGA	Annulation	Fermé	285 426,496	09/02/21	09/02/21
HCND/FSD-PRODEC0-01-AN-FADA-001-03-21	ROUTE DE KIKE	Annulation	Fermé	276,747	04/03/21	04/03/21
HCND/FSD-PRODEC0-01-AN-KOSSOMA-01-02-21	KOSSOMA	Annulation	Fermé	1 055,485	09/02/21	09/02/21
HCND/FSD-PRODEC0-01-AN-KOSSOMA-02-02-21	KOSSOMA 2	Annulation	Fermé	143 191,677	09/02/21	09/02/21
HCND/FSD-PRODEC0-01-AN-TAWOUNI-03-02-21	TAIWOUNI	Annulation	Fermé	176 941,659	09/02/21	09/02/21
HCND/FSD-PRODEC0-01-AN-WADI-ALALA-03-02-21	WADI-ALALA	Annulation	Fermé	1 574 862,431	09/02/21	09/02/21
HI-PRODEC0-01-AN-BIZIBILANGUA-018-01-19	BIZIBILANGUA	Annulation	Fermé	19 111,546	29/01/19	29/01/19
HI-PRODEC0-01-AN-FAYA-006-12-18	ROCHER DE MAO	Annulation	Fermé	16 189,030	05/12/18	05/12/18
HI-PRODEC0-01-AN-FAYA-007-12-18	ROCHE DE MAO	Annulation	Fermé	5 513,488	05/12/18	05/12/18
HI-PRODEC0-01-AN-FAYA-026-10-2019	FAYA FIAT	Annulation	Fermé	1 877,411	07/02/19	07/02/19
HI-PRODEC0-01-AN-GOUKOUSA-033-01-19	GOUKOUSA	Annulation	Fermé	2 928,528	29/01/19	29/01/19
HI-PRODEC0-01-AN-OWONEI-048-01-18	OWONEI	Annulation	Fermé	25 450,405	26/11/18	26/11/18
HNCD/FSD-01-A-MARRBE-I et III-01-02-2020	MARRABE I	Annulation	Fermé	56,300	22/02/20	22/02/20
MAG-PRODEC0-01-AN-FADA-01-09-2021	Hari-djalla 3	Annulation	Fermé	78 025,876	01/09/21	01/09/21
MAG-PRODEC0-01-AN-FAYA-01-10-19	ROUTE DE CHICHA	Annulation	Fermé	14/10/19	14/10/19	
MAG-PRODEC0-01-AN-KALAIT-01-10-20	MAG-07-Z-KALAIT-009-10-12	Annulation	Fermé	34 853,000	28/10/20	08/10/20
MAG-PRODEC0-01-AN-KALAIT-02-10-20	MAG-07-Z-KALAIT-010-10-12	Annulation	Fermé	29 501,000	28/10/20	08/10/20

#### Remise à disposition par dépollution

ZONES REMISES APRES DEPOLUTION						
IDENTIFIANT ACTIVITE	NOM DE LA ZONE	TYPE D'ACTIVITE	STATUT	IMSMA	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN
HI-PRODECO-01-F-AMOUL-004-06-19	AMOUL 004	Dépollution / Déminage	Fermé	39 292,356	06/11/18	14/06/19
HI-PRODECO-01-F-AMOUL-005-06-19	AMOUL 005	Dépollution / Déminage	Fermé	91 367,540	06/11/19	14/06/19
HI-PRODECO-01-F-KIRDIMI-01-11-19	YENE	Dépollution / Déminage	Fermé	19 243,111	19/08/19	30/11/19
HI-PRODECO-01-F-KIRDIMI-01-12-19	BOUDO-NORD	Dépollution / Déminage	Fermé	127 545,088	22/07/19	06/12/19
HI-PRODECO-01-F-KOUKOUROU-01-09-19	KOUKOUROU	Dépollution / Déminage	Fermé	35 378,792	28/10/19	04/11/19
HI-PRODECO-01-F-ODOUHOU-06-01-16	ODOUHOU 06	Dépollution / Déminage	Fermé	303 352,084	06/11/18	13/02/19
HI-PRODECO-01-F-YARDA-01-03-21	Wichi 1	Dépollution / Déminage	Fermé	7 977,531	02/11/20	04/03/21
HI-PRODECO-01-F-YARDA-01-12-20	WICHY 3	Dépollution / Déminage	Fermé	702,747	18/11/20	02/12/20
HI-PRODECO-01-F-Fada-01-06-21	Wadi-Ewou	Dépollution / Déminage	En cours	50 569,356	30/06/21	31/07/21
HI-PRODECO-1-F-Fada-01-10-20	Wadissara	Dépollution / Déminage	Fermé	208 768,619	10/12/19	21/10/20
MAG-PRODECO-01-F-BAGASSOLA-15-11-18	IRA KOURA	Dépollution / Déminage	Fermé	2 816,100	14/11/18	28/11/18
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-02-11-19	CHICHA WADAYE	Dépollution / Déminage	Fermé	451 243,840	18/11/19	20/11/19
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-03-11-19	CHICHA WADAYE	Dépollution / Déminage	Fermé	989 906,183	21/11/19	25/11/19
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-04-11-19	CHICHA	Dépollution / Déminage	Fermé	632 367,408	26/11/19	28/11/19
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-05-11-19	CHICHA	Dépollution / Déminage	Fermé	21 382,670	28/11/19	29/11/19
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-06-11-19	CHICHA	Dépollution / Déminage	Fermé	2 214,486	14/11/19	15/11/19
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-07-12-19	CHICHA WADAYE	Dépollution / Déminage	Fermé	768 912,559	02/12/19	04/12/19
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-08-12-19	CHICHA	Dépollution / Déminage	Fermé	4 249,609	05/12/19	06/12/19
MAG-PRODECO-01-F-CHICHA-09-12-19	CHICHA WADAYE	Dépollution / Déminage	Fermé	795 252,727	28/10/19	10/12/19
MAG-PRODECO-01-F-FADA-01-03-21	HARI DJALLA 2	Dépollution / Déminage	Fermé	1 744,242	14/06/21	05/07/21
MAG-PRODECO-01-F-FADA-01-09-21	HARIDJALLA 1	Dépollution / Déminage	Fermé	634 648,252	07/09/20	06/09/21
MAG-PRODECO-01-F-FADA-02-09-21	CHEKINOURA	Dépollution / Déminage	Fermé	54 176,048	07/06/21	23/09/21
MAG-PRODECO-01-F-FAYA-01-10-2019	ROUTE 2 AU SUD DE FAYA	Dépollution / Déminage	Fermé	0,000	09/07/19	18/10/19
MAG-PRODECO-01-F-KALAIT-01-11-20	SOUROU ARAMA	Dépollution / Déminage	Fermé	4 695,330	01/10/20	04/11/20

## Zones remises à disposition par ET

ZONES REMISES APRES ENQUETES TECHNIQUE						
IDENTIFIANT ACTIVITE	NOM DE LA ZONE	TYPE D'ACTIVITE	STATUT	IMSMA	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN
HI-PRODECO-01 -F-KIRDIMI-01-06-19	AKABO UGOUUDANGA	Enquête Technique	Fermé	7 635,353	19/11/19	30/06/19
HI-PRODECO-01-F-KIRDIMI-02-11-19	BOUDO-EST	Enquête Technique	Fermé	9 360,329	24/07/19	30/11/19
HI-PRODECO-01-F-WADAGAR-024-06-19	WADAGAR	Enquête Technique	Fermé	242 752,816	06/11/18	30/06/19
HI-PRODECO-1-F-FADA 01-04-21	DELBO	Enquête Technique	Fermé	754 060,665	17/02/20	08/04/21
						1 013 809,163

Avec la poursuite des activités d'enquête, de dépollution, de vérification et de nettoyage des bases de données, ce chiffre a diminué et au 31 Décembre 2021 et malgré la crise sanitaire, les chiffres actualisés de la base de données nationale reflètent désormais un total de **77 615 858 m<sup>2</sup>** restant à libérer d'ici à 2025 pour un total de **120 zones minées**.

Ce résultat indique que le pays a une meilleure compréhension de son défi restant et a pu, grâce à des activités d'enquête, de dépollution et de nettoyage de base de données, établir une nouvelle base de référence.

Sur les **77 615 858 m<sup>2</sup>**, tous proviennent de zones polluées par mines soupçonnés ou confirmés. Il convient de noter que les processus d'enquête, de vérification et de nettoyage sont toujours en cours dans certaines des zones présumées se trouvant dans le nord du pays, à l'exception de la province du Tibesti dans laquelle l'opérateur MAG n'a pas pu se rendre pour des raisons de sécurité. Ceci indique que les chiffres sont voués à changer à mesure que de nouvelles informations sont recueillies et mises à jour dans la base de données.

En effet, avec l'accélération de missions de vérification et d'enquête technique en 2021, la situation est devenue très dynamique avec des nouvelles zones identifiées polluées par REGs (notamment des champs de bataille anciens et nouveaux comme par exemple le Nord Kanem-Avril 2021 lors de la bataille qui a vu s'interposer les forces gouvernementales aux rebelles du FACT). Entre le 2019 et le 2021 le HCND avec l'appui des partenaires PRODECO a mené 16 missions de vérification de la base de donnée IMSMA et d'enquêtes techniques qui a permis entre autre une importante action de **plaidoyer** auprès des autorités nationales et des principaux bailleurs de fonds et qu'a amené à l'engagement direct du gouvernement Tchadien pour le nettoyage de l'immense champ de bataille au Nord Kanem.

Ces réalisations importantes au Tchad soulignent l'engagement du pays à faire tous ce qu'il lui est possible de faire pour réduire sa contamination, mais montrent également son engagement à prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre son échéance 2025.

Comme mentionné plus haut, les résultats sont probants en termes de terres libérées entre la dernière demande de prolongation déposée en aout 2019 et Octobre 2021, c'est-à-dire presque 2 ans et ce malgré la situation sanitaire due à la COVID 19.

Ces résultats ont été possibles grâce aux efforts du gouvernement d'une part, qui a réussi à maintenir son cadre institutionnel malgré l'énorme bouleversement économique imposé par une crise économique sans précédent, une crise sanitaire également sans précédent et en tout au milieu d'un périodes de transitions politiques après la mort du maréchal Idriss Deby Itno.

### 5. PROGRES QUALITATIFS REALISES DEPUIS LA DERNIERES DEMANDE D'EXTENSION

Comme mentionné précédemment, le HCND, avec les opérateurs, a entrepris des activités rigoureuses de mise à jour, de rapprochement et de nettoyage de la base de données qui ont abouti aux réductions mentionnées des contaminations restantes, principalement par annulation. Beaucoup d'enquêtes (16) ont été menées dans la période 2019-2021. Parallèlement les opérations de déminage et dépollution se sont poursuivies dans l'Ennedi et le Borkou par les acteurs internationaux MAG et HI avec la libération de terres comme mentionné ci-dessus.

En partenariat avec l'ONG Internationale, l'Association FSD France, le HCND est engagée dans une initiative de renforcement des capacités et d'appui institutionnelle à travers le Projet PRODECO avec l'appui de l'Union

Européenne. L'ONG appui le HCND dans la Gestion de l'Information (base de données IMSMA), la gestion de la Qualité, le suivi des opérations, un appui à l'administration et la logistique. L'appui institutionnel a eu une part importante également au travers d'un soutien dans le suivi des obligations du Tchad au regard des conventions, celle relative à l'interdiction des Mines Antipersonnel et celle sur les Bombes à Sous-munitions. Les deux ONG renforcement des capacités du HCND par leur retour d'expérience du terrain entre-autre.

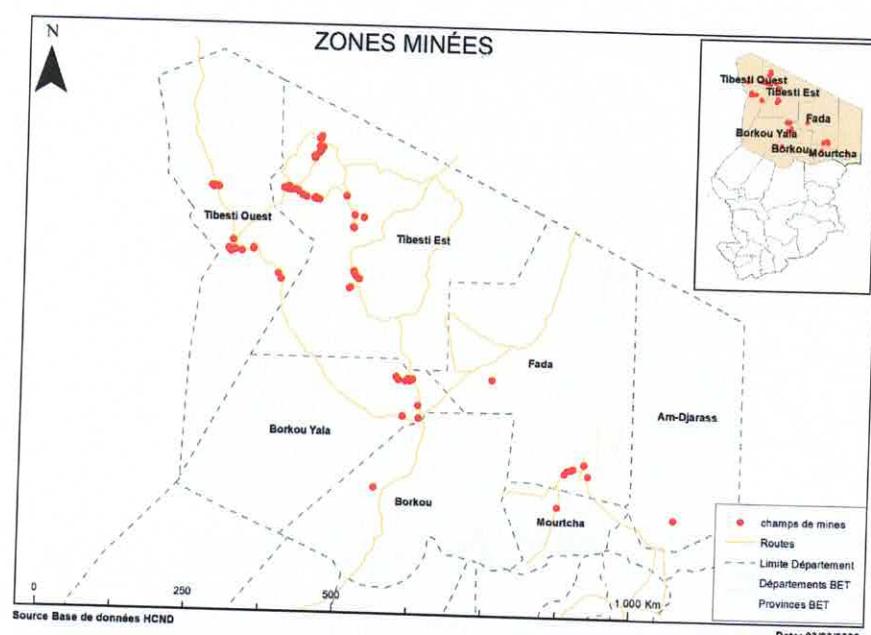
Il est à noter que le HCND a su tirer profit de l'appui et de la collaboration des opérateurs dans un esprit de dynamisation et de volonté dans l'entente du résultat de libérer le territoire national de la présence de toutes menaces soit mines que REGs.

## 6. ZONES DANGEREUSES RESTANTE PAR TYPE DE CONTAMINATION

Pour ce que concerne les zones polluées par mines la situation est encore plutôt grave comme on peut voir dans le tableau ci-dessous, et pour la plupart concentrée dans le Tibesti, Province celle-ci avec beaucoup de problèmes d'accès, de sécurité et de logistique

MINES		
Province	Nombre de zones dangereuses	Superficie (m2)
ZCD	72	55 937 296
Borkou	9	13 491 891
Ennedi	12	18 220 782
Tibesti	51	24 224 623
ZSD	48	21 678 562
Borkou	8	2 266 963
Ennedi	2	361 798
Tibesti	38	19 049 801
Total général	120	77 615 858

A NOTRE CONNAISSANCE, A L'EXCEPTION DES TROIS PROVINCES CI-DESSUS CITES, IL N'Y A PAS DES MINES DANS LES PROVINCES DE CHARI BAGUIRMI ET DU MOYEN CHARI.



Le Tchad enregistre également une présence importante des REG qui, bien que n'étant pas l'objet direct de ce plan de

travail, représentent néanmoins une priorité pour le gouvernement tchadien pour la sécurité de ses citoyens. En effet, des décennies de guerres et d'affrontements dont le dernier en avril 2021 ont conduit à une dispersion importante et toutes les missions de vérification des données IMSMA et les enquêtes techniques, la présence de munitions non explosées et de dépôts de munitions oubliés a été signalée.

Ceci, en plus de laisser présager que de nombreuses autres seront découvertes à l'avenir, oblige le gouvernement tchadien à prendre en compte ce problème dans son budget, par conséquent, l'enlèvement et la destruction des mines antipersonnel doivent s'accompagner de l'élimination de ces facteurs de risque. Le tableau ci-dessous résume la situation des REG au 31 janvier 2022.

REG		
Province	Nombre de zones dangereuses	Superficie (m2)
<b>ZCD</b>	<b>17</b>	<b>255 646 752</b>
Borkou	6	599 357
Ennedi	1	171
Ouaddaï	1	659
Salamat	1	187
Tibesti	3	26 893
Wadi Fira	1	504
Kanem	4	255 018 982
<b>ZSD</b>	<b>11</b>	<b>16 416</b>
Borkou	1	6 635
Lac	5	872
Ouaddaï	1	3 952
Salamat	1	56
Sila	1	120
Tibesti	1	4 118
Wadi Fira	1	662
<b>Total général</b>	<b>28</b>	<b>255 663 167</b>

## 7. DEFIS RENCONTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE

Les défis majeurs rencontrés lors de l'implémentation du projet PRODECO (2017-2021) peuvent être résumés comme suit :

- 1) Inaccessibilité de la province du Tibesti par l'opérateur international MAG qui a dû se redéployer d'abord dans le Borkou et après dans l'Ennedi Ouest. La raison de cette inaccessibilité trouve ses racines dans un conflit syndical entre d'anciens démineurs et le HCND mais aussi lié aux turbulences liées aux mouvements de rébellion qui affligent les zones transfrontalières avec la Libye et le Niger.
- 2) Crise pandémique à partir du février 2020 qu'a déterminé des retards dans le déploiement des opérateurs HI et MAG.
- 3) Fréquents rotations de la coordination du HCND qui est devenue stable à partir de Juin 2019

Cependant, tous ces facteurs n'ont finalement abouti avec un retard qui, grâce à une excellente collaboration entre les parties, a été largement rattrapé. Le vrai facteur déterminant est celui du financement qui dans le temps a été assez fluctuant.

Comme expliqué dans le chapitre 8, la question de la sécurité et de l'accessibilité du Tibesti reste à résoudre et cela doit absolument faire l'objet de négociations entre les parties avant le lancement de toutes initiatives.

A ce jour, avec la clôture du projet PRODECO, la visibilité financière fait défaut pour les années à venir, ce qui rend naturellement difficile l'élaboration d'un plan de travail détaillé.

Malgré cela, le HCND continue sa campagne de plaidoyer auprès des acteurs internationaux et du gouvernement tchadien, dans l'espoir que la Commission européenne investira encore dans le secteur du déminage et que le gouvernement tchadien contribuera dans une certaine mesure à assurer des opérations de terrain.

Par rapport au Gouvernement Tchadien, il va maintenir très probablement sa contribution pour le payement des salaires et les couts de fonctionnement de la structure du HCND. Le Gouvernement devrait maintenir donc sa contribution à hauteur de 873 420 000,00 FCFA soit 1 331 520,00 Euros par an, mais n'est pas encore sur l'entité d'un éventuel financement par les opérations, bien qu'aucun engagement a été pris.

Ce plan de travail vise, entre autres, à être un outil de plaidoyer afin de fournir aux interlocuteurs internationaux et nationaux une idée la plus réelle possible sur les forces qu'il convient d'employer et leurs coûts pour obtenir des résultats importants.

Depuis juin 2019, avec sa dernière réforme, le HCND connaît une certaine stabilité dans le futur et est tout à fait réaliste d'imaginer une bonne continuité et des très bonnes relations avec d'éventuels partenaires. Néanmoins, il apparaît nécessaire de renforcer les connaissances à certains postes de direction notamment dans le suivi de projet, la gestion des formations, et également l'équipe d'intervention polyvalente afin de lui assurer une parfaite autonomie.

## 8. ACTUALISATION DES INFORMATIONS

### a. PROVINCE DU BORKOU

Durant le projet PRODECO, les 2 opérateurs MAG et HI ont travaillé dans la province du Borkou, réduisant de façon significative le nombre de zones dangereuses. Toutefois, ces efforts dans le temps impari, n'auront pas permis d'éliminer toute les zones. En effet, à ce jour il reste 17 zones classées comme « confirmées » pour un total de 13 491 891 m<sup>2</sup> et 8 zones classées comme « soupçonnées » pour un total de 2 266 962 m<sup>2</sup>.

LA REPARTITION APPARAIT DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS

Province	Département	IMMSMA ID	Nom de la Zone	CONTAMINATION	ZCD	ZSD	Superficie en m <sup>2</sup> ZCD	Superficie en m <sup>2</sup> ZSD
Borkou Yala		<b>HI-01-T-BIZI ZEGRENGA-01-12-15</b>	BIZI ZEGRENGA/BOUDO	Point minée	1		1 565 258,722	
Borkou		<b>HI-01-T-CHICHA-02-02-16</b>	YOKOI	Champ de mines		1		14 094,651
Borkou Yala		<b>HI-01-T-CRITIDEI-01-12-15</b>	CRITIDEI	Point minée	1			5 454,865
Borkou		<b>HI-01-T-MANI-01-01-16</b>	MANI	Point minée		1		384,690
Borkou		<b>HI-01-T-ODOUHOU-07-01-16</b>	ODOUHOU7	Mine isolée		1		162,636
Borkou Yala		<b>HI-01-T-TIMIDI-01-12-15</b>	TIMIDI	Point minée	1			16 085,587
Borkou Yala		<b>HI-01-T-WICHY-02-012-15</b>	WICHY 2	Point minée	1			48 829,145
Borkou Yala		<b>MAG-04-Z-BEDO-015-11-10</b>	ANCIENNE ROUTE BEDO - FAYA	Champ de mines	1		13 160,502	
Borkou Yala		<b>MAG-04-Z-BEDO-016-11-10</b>	JONCTION T DES ROUTES BEDO ET YARDA-TIGE	Champ de mines	1		224 356,350	
Borkou Yala		<b>MAG-04-Z-BEDO-017-11-10</b>	ROUTE BEDO - YARDA	Champ de mines	1		95 767,944	
Borkou		<b>MAG-04-Z-BEDO-041-12-10</b>	ROUTE YARDA-BEDO	Champ de mines	1		3 787,517	
Borkou		<b>MAG-04-Z-FAYA-027-11-10</b>	ROUTE DE FAYA	Champ de mines	1		523 093,693	
Borkou		<b>MAG-04-Z-TCHALLA-030-11-10</b>	TCHALLA	Champ de mines	1		1 856 281,149	
Borkou		<b>MAG-04-Z-TCHALLA-031-11-10</b>	TCHALLA	Champ de mines	1		82 532,944	
Borkou		<b>MAG-04-Z-WIDECHI-037-12-10</b>	WIDECHI	Champ de mines	1		135 012,967	
Borkou		<b>MAG-04-Z-WIDECHI-038-12-10</b>	WIDECHI	Champ de mines	1		129 664,685	
Borkou Yala		<b>MAG-04-Z-YARDA-034-12-10</b>	ROUTE YARDA - BEDO	Champ de mines	1		11 044 926,222	
<b>TOTAL</b>				<b>9</b>	<b>8</b>		<b>13 491 891,40</b>	<b>2 266 962,87</b>

En résumé, pour la province du Borkou il reste, selon la base de données IMSMA du HCND, 17 zones dangereuses « mine » pour un total de 15 758 854,27 m<sup>2</sup>.

#### *PROVINCE DE L'ENNEDI OUEST*

La province de l'Ennedi Ouest a également bénéficié de la présence des 2 opérateurs pour des travaux depuis fin 2019 jusqu'à la fin du projet PRODECO. Les résultats ont été conforme à ce qui a été prévu, mais comme pour le Borkou, il reste 14 zones dangereuses, dont 12 classées comme « confirmées » pour un total de 18 220 781 m<sup>2</sup> et 2 zones classées comme « soupçonnées » pour un total de 361 798 m<sup>2</sup>.

En résumé, pour la province de l'Ennedi, il reste, selon la base de données IMSMA du HCND, 14 zones dangereuses « mines » pour un total de 18 582 235 m<sup>2</sup> et dont la répartition est présentée dans le tableau ci-dessous.

Province	Département	IMSMA ID	Nom de la Zone	CONTAMINATION	ZCD	ZSD	Superficie en m <sup>2</sup> ZCD	Superficie en m <sup>2</sup> ZSD
Wadi Hawar		HCND-01-T-BAO-01-10-21	<b>BAO</b>	Point minée	1		515,415	
Ennedi		HI-PRODECO-01-T-FADA-01-06-19	<b>WADINOU</b>	Point minée	1		340,001	
Ennedi		HI-PRODECO-01-T-Fada 01-09-20	<b>wadi-Choli</b>	Point minée	1		388,209	
Ennedi		HI-PRODECO-01-T-FADA-02-10-19	<b>Modigne</b>	Champ de mines	1		359 375,441	
Ennedi		HI-PRODECO-01-T-Fada-03-10-19	<b>Wadi-haou</b>	Champ de mines	1		340 846,605	
Ennedi		HI-PRODECO-01-T-Fada-07-10-19	<b>Wadi Ewou</b>	Champ de mines	1		481 651,142	
Ennedi		HI-PRODECO-1-T-FADA-04-10-19	<b>Wadi-haou 2</b>	Champ de mines	1		87 597,321	
Ennedi		MAG-04-Z-WADI DOUM-001-10-10	<b>WADI DOUM</b>	Champ de mines	1		12 281 675,257	
Ennedi		MAG-04-Z-WADI DOUM-002-10-10	<b>WADI DOUM</b>	Champ de mines	1		4 154 112,769	
Ennedi		MAG-04-Z-WADI DOUM-051-02-11	<b>WADIDDOUM 2</b>	Champ de mines	1		862 938,944	
Ennedi		MAG-06-Z-FADA-001-11-11	<b>ROUTE DE KIKE</b>	Champ de mines	1		5 620,999	
Ennedi		MAG-06-Z-FADA-002-11-11	<b>ROUTE DE KIKE</b>	Champ de mines	1		2 962,537	
Ennedi		MAG-06-Z-FADA-003-11-11	<b>ROUTE DE KIKE</b>	Champ de mines	1		2 132,309	
Ennedi		MAG-06-Z-FADA-005-11-11	<b>ROUTE DE KIKE</b>	Champ de mines	1		2 422,673	
<b>TOTAL</b>				<b>12</b>	<b>2</b>	<b>18 220 781,51</b>	<b>361 798,11</b>	

Toutefois, il reste la zone de Ouadi Doum, le plus grand champ de mines du Tchad et probablement l'un des plus grand sur le continent, qui représente plus 16 millions de mètres carrés. De plus, il est à noter que la localisation de ce champs de mines représente un vrai défi logistique puisque qu'il n'existe aucune

structure à proximité pour les approvisionnements en eau, carburant ou tout type de matériels et denrées.

Concernant le site de Ouadi Doum, la stratégie pour 2022-2024 est de renforcer le marquage existant à base de concertina et piquet scellés dans du béton. Cela devra permettre d'arriver non pas à une zone libre de mine mais à une zone libre de l'impact de mines, qui permettra aux populations nomades entre-autre, de pouvoir se déplacer en toute sécurité pour eux mais également pour leurs bêtes en général et leurs chameaux en particulier.

*b. PROVINCE DU TIBESTI*

La province du Tibesti n'aura pas vu d'opération de déminage ou d'enquête pendant les 4 années du projet PRODECO (2017-2021) pour les raisons expliquées dans le paragraphe 7. Cependant, un travail de nettoyage de doublon dans la base aura permis d'annuler 6 zones totalisant 29 750 424 m<sup>2</sup>.

A février 2022 selon la base de données IMSMA du HCND, il reste 89 zones dangereuses « mines » pour un total de 43 274 435 m<sup>2</sup> et dont 51 classées comme « confirmées » pour un total de 24 224 623 m<sup>2</sup> et 38 zones classées comme « soupçonnées » pour un total de 19 049 801 m<sup>2</sup> et dont la répartition est présentée dans le tableau ci-dessous.

Province	Département	IMSMIA ID	Nom de la Zone	CONTAMINATION	ZCD	ZSD	Superficie en m <sup>2</sup> ZCD	Superficie en m <sup>2</sup> ZSD
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q33-10-12	CHAMP DE MINE AC4	Champ de mines	1		5 519,50	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q37-10-12	MINÉ AP1	Champ de mines	1		21 424,82	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q38-10-12	MINÉ AP 2	Champ de mines	1		1 244 553,04	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q40-10-12	AOUZOU VERS TANOWA	Champ de mines	1		619 225,17	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q41-10-12	AOUZOU VERS BARDAI	Champ de mines	1		31 959,28	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q42-10-12	AOUZOU VERS BARDAI	Champ de mines	1		635 077,94	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q43-10-12	MINÉ AC1 VERS WOUMS	Champ de mines	1		40 176,86	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q44-10-12	MINÉ AC2 VERS WOUMS	Champ de mines	1		163 799,38	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q45-10-12	MINÉ AC3 VERS WOUMS	Champ de mines	1		65 883,47	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q48-10-12	WADI AOUZOU CENTRE	Champ de mines	1		10 990,12	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q52-10-12	MINÉ AP AOUZOU	Champ de mines	1		59 392,55	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-Q53-10-12	WADI MINÉ AC AOUZOU	Champ de mines	1		382 882,82	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-Q01-07-12	MOUSCAI	Champ de mines	1		6 696,65	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-Q03-07-12	MOUSCAI VILLAGE	Champ de mines	1		7 156,45	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-Q12-08-12	BARDAI	Champ de mines	1		1 665,54	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-Q14-08-12	ZOUJ	Champ de mines	1		234,882	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-Q31-08-12	GONO	Champ de mines	1		426 869,72	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-Q32-08-12	GONO	Champ de mines	1		50 424,90	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-Q33-08-12	GONO	Champ de mines	1		5 518,23	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-Q34-08-12	GONO	Champ de mines	1		1 046,09	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-Q35-08-12	GONO	Champ de mines	1		970,673	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-MOGNAR-Q51-08-12	MOGNAR/ZOUAR	Champ de mines	1		722 012,38	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-OSSI-Q12-09-12	OSSI AIRPORT	(vide)			245,115	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-OGHJI WORKA-Q35-09-12	WORKA	Champ de mines	1		0	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-OSSOUNI-Q50-10-12	OSSOUNI	Champ de mines	1		16 586,28	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-OSSOUNI-Q57-10-12	OSSOUNI	Champ de mines	1		1 254,78	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-SIEBERO-Q15-08-12	SEBERO	Champ de mines	1		4,43	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-SIEBERO-Q24-08-12	SEBERO	Champ de mines	1		13 297	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-SIEBERO-Q25-08-12	SEBERO	Champ de mines	1		121 200,04	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-SIEBERO-Q27-08-12	SEBERO	Champ de mines	1		55 213,05	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-SIEBERO-Q28-08-12	SEBERO	Champ de mines	1		229,809	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-SHERDA-Q23-09-12	ROUTE ZOUAR-SHERDA	Champ de mines	1		14 473,53	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-TAOUNOU-Q66-10-12	WADI DE TAOUNOU	Champ de mines	1		14 211 70,57	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-Q16-09-12	WOUR	Champ de mines	1		54 286,34	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-Q38-09-12	WOUR	Champ de mines	1		65 909,01	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-Q42-09-12	WOUR	Champ de mines	1		1 293,04	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-Q43-09-12	WOUR	Champ de mines	1		19 274,74	
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-Q44-09-12	WOUR	Champ de mines	1		725 901,06	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-Q62-10-12	ROUTE YEBBI BOU	Champ de mines	4		8 564,44	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-Q73-10-12	YEBBI BOU-ROUTE GOURO	Champ de mines	1		18 069,07	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-Q74-10-12	YEBBI BOU -ROUTE MISKI	Champ de mines	1		1 036,62	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-Q75-10-12	YEBBI BOU ROUTE MISKI	Champ de mines	1		19 034,43	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDI-Q16-08-12	YOUDI	Champ de mines	1		18 560,54	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDI-Q17-08-12	YOUDI	Champ de mines	1		17 691,27	
Tibesti Est	Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDI-Q18-08-12	YOUDI	Champ de mines	1		172,866	
							1 937,07	

TIBESTI

Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDEI-020-08-12	WADI BARDAGUE	
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUAR-022-09-17	ROUTE DE ZOUAR-SHERDA	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUAR-053-08-12	ZOUAR	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUAR-054-08-12	ZOUAR	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-041-08-12	ZOUARKE	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-043-08-12	ROUTE ZOUARKE-ROUAR	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-044-08-12	ZOUARKE	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-045-08-12	ZOUARKE	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-048-08-12	ZOUARKE	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-049-08-12	ZOUARKE	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-058-10-12	ZOUMBI	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-059-10-12	ZOUMBI	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-060-10-12	ZOUMBI	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-061-10-12	ZOUMBI	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-062-10-12	ZOUMBI-YEBBI BOU	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-063-10-12	ZOUMBI CENTRE	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-064-10-12	ZOUMBI CENTRE	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMBI-065-10-12	ZOUMBI CENTRE	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-08-1-AOUZOU-024-03-15	AOUZOU	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-08-1-AOUZOU-23-03-15	AOUZOU	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-003-04-15	OGUI	Champ de mines
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-004-04-15	OGUI	Mine isolée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-010-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-011-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-013-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-014-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-015-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-016-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-023-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-024-04-15	OGUI	Point minéée (vide)
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-19-04-15	OGUI	Point minéée
Tibesti Est	MAG-08-T-ZOU-002-02-15	ZOU	Point minéée
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-002-08-16	MISKI/BARRIERE PIST N°02	Champ de mines
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-003-08-16	MISKI	Point minéée
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-004-08-16	MISKI PISTE GOUSOUROUIMA	Point minéée
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-005-08-16	MISKI PISTE K2LINEUILA	Point minéée
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-006-08-16	MISKI/PISTE N°1BAZAOUGA	Point minéée
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-007-08-16	MISKI PISTE 2 BAZAOUGA	Point minéée
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-008-08-16	MISKI PISTE OLONMI-MOROLOU	Point minéée
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-009-08-16	MISKI TRANWANTHE	Point minéée
<b>TOTAL</b>			51
			38
			51
			38
			24 224 623,45
			19 049 801,08

Les unités de déminage sont polyvalentes car composées des agents de liaison communautaires chargé de faire l'enquête non technique, des EOD sont chargés de faire des enquêtes techniques avant le déminage proprement dit.

Actuellement le gouvernement tchadien à travers le HCND pourrait mener les activités de la lutte antimine en prenant en compte l'objectif genre et développement durable.

L'accèsibilité à la province du Tibesti a souvent été problématique que ce soit pour des questions sécuritaires ou des mésententes avec la population locale. La conséquence la plus récente est le fait que l'opérateur international d'action contre les mines MAG (Mines Advisory Group), qui a travaillé dans cette province durant le projet PADEMIN entre 2014 et 2016 et aurait dû poursuivre ses chantiers entamés avec le projet PRODECO, a dû renoncer à implémenter ses activités et replier dans d'autres provinces. De plus, entre 2018 et 2019 plusieurs action militaires suite à des accrochages avec des forces rebelles, notamment dans la région de Miski ont rendu encore plus difficile l'accès même à une mission récente du HCND (Décembre 2021).

Cette situation soulève plusieurs questions quant à l'étendue réelle de la pollution dans cette Province. De plus, le Tibesti a souvent été mis à l'écart des grandes campagnes d'enquêtes telles que l'Enquête d'Impact Socio-Economique de la présence des mines entre 1999 et 2001 et mis en œuvre par le Survey Action Center (SAC), Handicap International (HI) et Vietnam Veteran of War (VVW), dont les résultats sont « hors Tibesti », d'autres actions ont eu lieu mais souvent sans le Tibesti car inaccessible.

La question reste en suspens alors qu'il est essentiellement répété par plusieurs parties que le problème concernant les activités de déminage est essentiellement dû au non-paiement de quelques mois de salaire d'opérateurs de la part du gouvernement. Par ailleurs récemment la GIZ a pu s'installer à Bardai, la capitale provinciale, avec des activités humanitaires diversifiées, signe qu'une certaine ouverture de la part des populations locales commence à se faire sentir.

En revanche, ne pas inclure a priori dans un plan de travail la province du Tibesti, la plus contaminée et la plus sensible à la crise migratoire, sonne comme une contradiction. Pour cette raison, il sera nécessaire de mettre la question au centre de toute négociation avec les acteurs nationaux et internationaux pour tout projet dans la région afin de trouver une solution.

Au cas où une solution ne serait pas possible, il ne reste plus qu'à reconnaître officiellement l'inaccessibilité de la province et à la retirer du plan de travail national. Officiellement des démarches sont en cours au niveau gouvernemental pour payer les arriérés et régler une fois pour tout le problème de Tibesti.

#### *9. RÉSUMÉ DE LA PROJECTION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DU BUDGET 2021 – 2025*

##### *c. LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT AU SECTEUR DE L'ACTION CONTRE LES MINES 2020-2021*

Dans ses allocations budgétaires 2020-2021, le gouvernement tchadien s'est engagé à fournir des fonds au secteur du déminage, comme indiqué dans le tableau ci-dessus. Ces fonds sont en priorité alloués pour soutenir les coûts administratifs et les ressources humaines du HCND centrale et de ses centres provinciaux et se répartissent comme suit :

Secteur	2020		2021	
	FCFA	Euros	FCFA	Euros
Salaire du HCND	688 680 000,00	1 049 885,00	672 000 000,00	1 021 408,42
Frais de fonctionnement	184 740 000,00	281 634,00	XXXX	XXXX
<b>Total</b>	<b>873 420 000,00</b>	<b>1 331 520,00</b>		

A noter que pour l'année 2021 le HCND n'aurait pas reçu les frais de fonctionnement qui ont été comblé par FSD France dans le contexte du projet PRODECO

d. *LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT AU SECTEUR DE L'ACTION CONTRE LES MINES 2022-2025*

Dans son exercice budgétaire 2022-2025, le gouvernement tchadien s'est également engagé à fournir des fonds au secteur du déminage, comme indiqué dans le tableau ci-dessus. Ces fonds seront priorisés pour soutenir les coûts administratifs et les ressources humaines du HCND et de ses centres provinciaux.

Cependant, lors de l'atelier national sur la mise en œuvre de l'article 5 qui s'est déroulé les 30 et 31 mars 2021, des annonces ont été faites sur l'engagement du gouvernement à soutenir des activités d'enquêtes et de déminage dans le pays sera engagé pour la période 2022-2025 si la situation conjoncturelle du pays le permet.

En tout cas, le gouvernement a donné le financement de 2 équipes polyvalentes du HCND pour la dépollution du champ de bataille du Nord Kanem à mesure de xxxx

e. *PROJECTION FINANCIERE 2021 – 2025*

Au-delà de la contribution financière de l'Etat tchadien, ce dernier veut faire preuve de réalisme en lançant un appel aux partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Tchad dans cette quête que représente l'élimination des mines antipersonnel sur l'ensemble son territoire.

A cet effet et durant la période 2017 – 2021, l'Union Européenne a accompagné le Tchad à travers le financement du projet PRODECO à

hauteur de 23 millions d'euros.

A ces jours il n'y a pas une véritable visibilité qui permet de faire une projection financière précise. En se basant sur l'appui reçu pendant le projet PRODECO et en tout supposant qu'un nouveau projet puisse au moins supporter le déploiement de 2 unités de dépollution (composées de trois équipes complètes chacune) ; et qu'une troisième, hautement souhaitée unité de dépollution (soit 3 équipes), serait active si le gouvernement tchadien s'engagera aussi à financer des opérations directement.

Il sera peu probable que l'on puisse aller au-delà du déploiement de 3 unités opérationnelles (9 équipes) pour des raisons financières. Entre autre il faudra aussi prévoir d'autres activités nécessaires telles que les enquêtes ENT et ET, les missions ACQ et suivi des opérations, les activités ERM et AV, les coûts de fonctionnement du HCND et des directions régionales ainsi que leurs salaires et enfin les activités de dépollution ponctuelles liées à une vaste dispersion des restes explosives liés aux activités de guerre passées et récentes (voir le budget prévisionnel en annexe).

Compte tenu de l'étendu de la contamination, de la dispersion des champs de mines sur une grande superficie et des conditions difficiles de terrain, ces neuf unités pourraient ne pas suffire à terminer le travail d'ici 2025 pour lequel serait prudent d'envisager aussi des opérations de marquage permanents.

Pour résumer, en se basant sur les couts du projet PRODECO, la projection financière nécessaire pour garantir l'opérativité de 9 équipes pour la période à venir s'élève à 15 604 622 Euro et devrait se décliner de la façon suivante :

BUDGET PREVISIONNEL (euros)				
Année	2022	2023	2024	Total
Personnel Managériale/administratif	510 796 €	510 796 €	510 796 €	1 532 388 €
Frais de fonctionnement HCND/CRD	487 252 €	487 252 €	487 252 €	1 461 756 €
Equipements du HCND	376 549 €	30 000 €	30 000 €	436 549 €
Opérations et renforcement des capacités	4 581 176 €	3 796 376 €	3 796 376 €	12 173 929 €
<b>Total</b>	<b>5 957 795 €</b>	<b>4 826 447 €</b>	<b>4 826 448 €</b>	<b>15 604 622 €</b>

A ce montant il faudra éventuellement ajouter les couts de fonctionnement des partenaires internationaux, s'ils seront engagés, qu'il peut faire doublé le chiffre.

	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>
<u>Contribution nationale</u>			
<u>Financement externe à mobiliser</u>			

*f. PLANIFICATION QUALITATIVE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL*

Le gouvernement tchadien, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, est pleinement engagé dans la mise en œuvre du plan de travail jusqu'en septembre 2021, c'est-à-dire la fin du projet PORODECO. Avec l'engagement de financement existant du gouvernement, le HCND continuera de s'engager dans des initiatives de mobilisation de ressources dans les différents forums nationaux et internationaux. En outre, pour la poursuite des opérations sur le terrain, le Tchad a besoin de l'engagement du gouvernement pour le financement d'un projet national mais également de l'engagement de partenaires techniques et financiers internationaux dans le secteur du déminage.

Comme indiqué précédemment, le Tchad a bénéficié, à travers le projet PRODECO, d'un renforcement des capacités par l'Association FSD France pour la gestion de l'Information notamment pour la mise à jour de la base de données IMSMA, mais également dans la préparation des missions de gestion de qualité et de suivi des opérations et un appui prononcé dans la mise en place de procédures administratives . Dans le cadre de l'appui institutionnel, FSD France a appuyé également le HCND dans le suivi des conventions. Dans un futur projet, le renforcement des capacités devra être l'un des objectifs du projet, cela aidera le Tchad à renforcer le service Base de Donnée en poursuivant les activités d'amélioration de ses compétences et capacités, ainsi qu'en renforçant les méthodes de coordination et de supervision des équipes de gestion de la qualité.

Un point à renforcer est le service de l'assistance aux victimes du HCND notamment la vigilance dans l'enregistrement des accidents et l'exactitude des données des victimes elles-mêmes respectant une procédure de transmission des informations dans le but de minimiser toute perte de données.

Il est important de poursuivre l'amélioration du système de remise à disposition des terres pour assurer un suivi en temps opportun notamment dans la délivrance des certificats de remise à disposition des terres. Des données et une estimation plus précises de la contamination résiduelle par les mines terrestres dans le pays seront ensuite utilisées pour la formulation d'une mise à jour de la stratégie nationale de lutte contre les mines 2022-2025.

L'objectif à long terme est de contribuer à libérer le Tchad des champs de mines connus d'ici 2025. Etant donné la taille des champs minés auxquels s'ajoute une grande dispersion des REG, le caractère désertique des zones cibles et toute contraintes logistiques, même en déployant les 9 équipes espérées, il sera très peu probable que cet objectif soit être atteint.

L'Etat tchadien, à travers le HCND, continue de s'engager à soutenir les activités des opérateurs internationaux dans le pays afin de poursuivre et accélérer la libération des terres dans le pays. Le renforcement de la coopération par le biais de mécanismes clairs de réunions techniques périodiques misent en place durant le projet PRODECO avec les opérateurs, devra être renforcé afin de permettre une meilleure coordination et donc de meilleurs résultats.

#### *10. COOPÉRATION ET ASSISTANCE*

Le Tchad continue à forger une coopération forte avec ses partenaires existants à travers le projet PRODECO, l'Association FSD France pour l'appui institutionnel et le renforcement des capacités du HCND, HI et MAG pour le déminage et la dépollution, et la SCADEV CARK pour l'Assistance aux victimes. Le Tchad encourage de nouveaux partenariats afin de l'aider à atteindre ses objectifs en 2025.

Cependant, le manque de visibilité après septembre 2021 en termes de coopération et assistance inquiète le Tchad car dans la mesure où celui-ci s'arrêtait, cela serait un véritable frein à la dynamique insufflée par la mise en œuvre du projet PRODECO et par conséquent laisserait sur le côté un nombre considérable de bénéficiaire direct et indirect. Pour ces raisons, il est essentiel qu'une suite puisse démarrer au plus vite en coopération avec le gouvernement tchadien.

Le gouvernement se félicite également de toute aide supplémentaire visant à garantir qu'il dispose des capacités appropriées et adéquates dans la mise en œuvre de son plan de travail pour les années à venir.

Le renforcement des capacités étant une composante essentielle et intégrale du développement institutionnel, nous tenons à remercier l'Union Européenne pour son soutien à travers le projet PRODECO.

## *11. CONCLUSIONS*

Suite à la demande de prolongation 2020-2025 du Tchad, le pays reste pleinement attaché à la mise en œuvre des activités de déminage dans le pays pour affirmer qu'il reste en conformité avec l'article 5 de la convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Comme souligné, le pays a déjà pris des mesures pour définir avec précision la contamination par mines restante dans le pays grâce au nettoyage et à la mise à jour rigoureuse et toujours en cours de la base de données IMSMA et à la mise en œuvre d'enquête non technique avec le soutien de ses partenaires. Ce travail a abouti à l'annulation de plus de 2 499 062 m<sup>2</sup> de zones dangereuses précédemment enregistrées.

Ces résultats soulignent l'engagement du Tchad dans la résolution de son problème lié à la présence des mines anti personne afin de garantir un pays plus sûr pour un retour à une vie normale de ses citoyens d'une part et de favoriser à nouveau la libre circulation des biens pour une reprise de sa vie économique et sociale d'autre part.

L'incertitude financière et celle liée à la présence d'opérateurs internationaux procure un manque de visibilité pour la période à venir ce qui a pour conséquence de rendre difficile la planification des différentes activités d'enquêtes et de déminage et dépollution à effectuer au cours des prochaines années.

Pour cette raison, alors que le Gouvernement tchadien vise à confirmer son engagement dans le programme et souhaite même l'augmenter en finançant un projet national pour participer aux opérations dans sa lutte contre la contamination restante, le Tchad réitère son appel à la communauté internationale à se joindre à lui afin de l'appuyer à remplir ses obligations internationales et assurer la sécurité de nos communautés touchées par les mines ; favoriser les projets de développement, dès que possible et, si possible, au plus tard le 1er janvier 2025.

Cependant, ce plan de travail à la date actuelle du 15 février 2022 reste encore dans l'incertitude quant au financement futur et s'il faut faire une projection du moment où ces financements pourraient être disponibles, sera-t-il probable fin de l'année 2022, ce qui laisse seulement 2 ans de travail à faire. [Voir annexe](#)

Le plan de travail, comme déjà mentionné, se base sur le déploiement d'une force minimum de 9 équipes dont 1 de déminage mécanique, le jugeant proportionnel à amplitude de la pollution au Tchad. D'un point de vue stratégique les critères suivants seront pris en considération :

- Déploiement de trois équipes dans chaque région du BET en ciblant en priorité les champs de mine et les points minés qui représentent une menace plus directe sur les populations et sur les voies de transit.

- Pour ce que concerne l'Ennedi ouest, marquage permanent du grand champ de mines de Ouadi Doum et mise en sécurité avec une garnison permanente. Les équipes dépollueront les champs de mines restants dans la région et parallèlement feront face à toutes menaces liés aux REGs.
- Toutes les équipes mèneront des enquêtes non techniques sur les zones dangereuses connues dans la base de données en parallèle aux activités de déminage. Cette activité mènera sûrement à la découverte d'autres zones dangereuses
- Pour ce qui concerne le Tibesti, sans préjudice de ce qui a été expliqué ci-dessus concernant son accessibilité, la priorité sera donnée à la zone de Zouarken en tant que carrefour commercial important, aux villes d'Aouzou et de Bardai et ses environnements car ces localités sont les plus peuplées et par conséquent leurs voies de communication sont les plus fréquentées par ces populations.

Un objectif réaliste qui pourrait être atteint dans le temps restant à l'expiration de la prorogation de l'article 5 pourrait être le suivant :

- Dépollution de la région du Bourkou en tenant compte quand même de la pollution résiduelle.
- Dépollution de la région de l'Ennedi Ouest sauf le champ de mine de Ouadi Doum de 16 435 788 m<sup>2</sup>, pour lequel il faudra attendre pour des financements futurs.
- Libération de terres et routes dans les zones les plus peuplée du Tibesti.

Dans un' optique optimiste serait-il possible de libérer 30 millions de m<sup>2</sup> entre dépollution et annulation par enquêtes techniques.

Il faut alors noter que, comme c'est le cas pour beaucoup de pays ayant une longue histoire de guerre et de contamination par les risques d'explosion et les mines, le Tchad continuera à faire face à ces défis même après 2025, pour la prise en compte des champs de mines restantes et le risque résiduel. En effet, selon l'ampleur et l'impact du risque résiduel, le Tchad a mis en place une Unité d'Intervention Polyvalente dont la mission principale est l'intervention sur munitions isolées de tout type sur l'ensemble du territoire. Enfin, le Tchad souhaite que les capacités nationales et internationales existantes à ce jour se poursuivent pour faire face aux menaces actuelles afin garantir l'atteinte de l'objectif 2025.

*ANNEXE 1 : PROJECTION ANNUELLE DE LA PRODUCTIVITE 2022 – 2024*

*ANNEXE 2 : PROJECTION ANNUELLE DE LA REPARTITION DU BUDGET 2022- 2024*

*ANNEXE 3 : ZONES DANGEREUSES « MINES » RESTANTES*

*ANNEXE 4 : VICTIMES DE MINES PAR PROVINCE*

*ANNEXE 5 : CARTES DES ZONES DANGEREUSES RESTANTES*

**PLANIFICATION OPERATIONNELLE 2022-2024 - ZONES DANGEREUSES "MINES" - BET**

Région	Département	IMMSMA ID	Nom de la zone	Zones Dangeruses Mines complètes			Activités à mener	Budget (€)ur)	2022	2023	2024
				ZCD	ZSD	Superficie en m² ZSD			2022	2023	2024
B	Borkou Yala	MAG-04-Z-BEDO-017-11-10	ROUTE BEDO - YARDA	1		95'768	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	MAG-04-Z-YARDA-034-12-10	ROUTE YARDA - BEDO	1		11'044'926	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	HI-01-T-BIZI ZEGRENGA-01-12-15	BIZI ZEGRENGA/BOUDO	1		1'565'259	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	HI-01-T-CRITIDEI-01-12-15	CRITIDEI	1		5'455	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	HI-01-T-TIMIDI-01-12-15	TIMIDI	1		16'086	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	MAG-04-Z-BEDO-041-12-10	ROUTE YARDA-BEDO	1		3'788	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	MAG-04-Z-FAYA-027-11-10	ROUTE DE FAYA	1		523'094	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	MAG-04-Z-BEDO-015-11-10	ANCIENNE ROUTE BEDO - FAYA	1		13'161	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	MAG-04-Z-BEDO-016-11-10	JONCTION T DES ROUTES BEDO ET YARDA-TIGE	1		224'356	ET/Dépollution				
B	Borkou Yala	HI-01-T-WICHY-02-012-15	WICHY 2	1		48'829	ENT				
B	Borkou	HI-01-T-ODOUHOU-07-01-16	ODOUHOU7	1		163	ENT				
B	Borkou	HI-01-T-CHICHA-02-02-16	YOKOI	1		14'095	ENT				
B	Borkou	MAG-04-Z-WIDECHI-037-12-10	WIDECHI	1		135'013	ENT				
B	Borkou	MAG-04-Z-WIDECHI-038-12-10	WIDECHI	1		129'665	ENT				
B	Borkou	HI-01-T-MANI-01-01-16	MANI	1		385	ENT				
B	Borkou	MAG-04-Z-TCHALLA-030-11-10	TCHALLA	1		1'856'281	ENT				
B	Borkou	MAG-04-Z-TCHALLA-031-11-10	TCHALLA	1		82'533	ENT				
				<b>S/Total Borkou</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>13'491'891</b>	<b>15'758'854</b>	<b>2'266'963</b>		
				<b>Total Borkou</b>	<b>17</b>						
E	Ennedi	HCND-01-T-BAO-01-10-21	BAO	1		515	ET/Dépollution				
E	Ennedi	HI-PRODECO-01-T-FADA-01-06-19	VADINOU	1		340	ET/Dépollution				
E	Ennedi	HI-PRODECO-01-T-Fada 01-09-20	WADI-CHOLI	1		388	ET/Dépollution				
E	Ennedi	HI-PRODECO-01-T-Fada-03-10-19	WADI-HAOU	1		340'847	ET/Dépollution				
E	Ennedi	HI-PRODECO-01-T-Fada-07-10-19	WADI-EWOU	1		481'651	ET/Dépollution				
E	Ennedi	HI-PRODECO-1-T-FADA-04-10-19	WADI-HAOU 2	1		87'597	ET/Dépollution				
E	Ennedi	MAG-04-Z-WADI DOUM-001-10-10	WADI DOUM	1		12'281'675	ET/Dépollution				
E	Ennedi	MAG-04-Z-WADI DOUM-002-10-10	WADI DOUM	1		4'154'113	Marquage				
E	Ennedi	MAG-04-Z-WADI DOUM-051-02-11	WADIDOUM 2	1		86'2939	ET/Dépollution				
E	Ennedi	MAG-06-Z-FADA-001-11-11	ROUTE DE KIKE	1		5'621	ET/Dépollution				
E	Ennedi	MAG-06-Z-FADA-002-11-11	ROUTE DE KIKE	1		2'963	ET/Dépollution				
E	Ennedi	MAG-06-Z-FADA-003-11-11	ROUTE DE KIKE	1		2'132	ET/Dépollution				
E	Ennedi	MAG-06-Z-FADA-005-11-11	ROUTE DE KIKE MODIGNE	0	1	2'423	ET/Dépollution				
E	Ennedi	HI-PRODECO-01-T-FADA-02-10-19	MODIGNE	0	1	359'375	ENT				
				<b>S/Total Ennedi</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>18'220'266</b>	<b>18'582'064</b>	<b>361'798</b>		
				<b>Total Ennedi</b>	<b>14</b>						
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-07-Z-OGI-012-09-12	OGUI AIRPORT	12							
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-013-04-15	OGUI	1		0	ET/Dépollution				
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-01-04-15	OGUI	1		661'999	ET/Dépollution				
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-010-04-15	OGUI	1		10'284	ET/Dépollution				
Tibesti Ouest	Tibesti Ouest					10'222	ET/Dépollution				

Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-024-04-15	Ogui	1		33'598	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-016-04-15	Ogui	1		61'8204	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-014-04-15	Ogui	1		271'027	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-004-04-15	Ogui	1		2'397	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-003-04-15	Ogui	1		371	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-19-04-15	Ogui	1		54'585	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-037-10-12	MINE AP1	1		21'425	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-038-10-12	MINE AP 2	1		1'244'553	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-045-10-12	MINE AC3 VERS WOUMS	1		65'883	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-048-10-12	WADI AOUZOU CENTRE	1		10'990	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-041-08-12	ZOUARKE	1		4'500	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-044-08-12	ZOUARKE	1		89	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-045-08-12	ZOUARKE	1		16'495'158	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-048-08-12	ZOUARKE	1		3'900	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUARKE-049-08-12	ZOUARKE	1		303'992	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUAR-053-08-12	ZOUAR	1		27	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUAR-054-08-12	ZOUAR	1		0	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-001-07-12	MOUSCAI	1		6'697	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-AOUZOU-053-10-12	WADIMINE ACAOUZOU	1		382'883	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-MOGNAR-051-08-12	MOGNAR/ZOUAR	1		245	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-WOUR-036-09-12	WOUR	1		65'909	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-SEBERO-015-08-12	SEBERO	1		13	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDEI-017-08-12	YOUDEI	1		2'979	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-002-08-16	MISKI/BARRIERE PIST	1		1'976	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-003-08-16	N°02	1			
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-005-08-16	MISKI PISTE GOUSOUROUIMA	1		25'172	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-008-08-16	MISKI PISTE N°1BAZAOGA	1		4'688	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-08-T-MISKI-010-04-15	MISKI TRANWANTHIE	1		7'683	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-023-04-15	OGUI	1		64'9045	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-08-T-OGUI-20-04-15	OGUI	1		34'837	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-038-09-12	WOUR	1		571'764	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-042-09-12	WOUR	1		1'293	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-044-09-12	WOUR	1		19'275	ET/Dépollution
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-WOUR-050-09-12	WOUR	1		8'564	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDEI-018-08-12	YOUDEI	1		18'069	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-SEBERO-024-08-12	SEBERO	1		1'937	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-002-07-12	MOUSCAI	1		121'200	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-08-T-AOUZOU-23-03-15	AOUZOU	1		7'156	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-08-T-AOUZOU-024-03-15	AOUZOU	1		67'597	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-042-10-12	AOUZOU VERS BARDAI	1		109'903	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-033-10-12	CHAMP DE MINE AC4	1		63'078	ET/Dépollution
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUZOU-044-10-12	MINE AC2 VERS WOUMS	1		5'520	ET/Dépollution
t i	MAG-07-Z-OGUI WORKA-035-09-12	WORKA	1		163'799	ET/Dépollution
b	MAG-07-Z-WOUR-043-09-12	WOUR	1		16'586	ET/Dépollution
e	MAG-07-Z-BARDAI-014-08-12	ZQUI	1		735'901	ET/Dépollution
s	MAG-07-Z-SEBERO-030-08-12	SEBERO	1		58	ET/Dépollution
t	MAG-09-T-MISKI-007-08-16	MISKI PISTE OLONMI-MOROLOU	1		14'474	ET/Dépollution
					731'120	ET/Dépollution

Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-031-08-12	GONO	1		50'425	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-032-08-12	GONO	1		5'518	ENT
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-GONO-033-08-12	GONO	1		1'046	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-SHERDA-023-09-12	ROUTE ZOUAR-SHERDA	1		14'211'771	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUIZOU-052-10-12	MINÉ AP AOUIZOU	1		59'393	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-OSSOUNI-056-10-12	OSSOUNI	1		1'255	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-OSSOUNI-057-10-12	OSSOUNI	1		4	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-073-10-12	YEBBI BOU-ROUTE GOURO	1		19'034	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDEI-020-08-12	WADI BARDAGUE	1		319	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-SEBERO-025-08-12	SEBERO	1		55'213	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-058-10-12	ZOUMRI	1		44	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-059-10-12	ZOUMRI	1		6'136	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-061-10-12	ZOUMRI	1		479	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-064-10-12	ZOUMRI CENTRE	1		497	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-062-10-12	ZOUMRI-YEBBI BOU	1		756'647	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-062-10-12	ROUTE YEBBI BOU	1		1'037	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-063-10-12	ZOUMRI CENTRE	1		70'632	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-065-10-12	ZOUMRI CENTRE	1		8'235	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-TAOUNIOU-066-10-12	WADI DE TAOUNIOU	1		54'286	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-074-10-12	YEBBI BOU -ROUTE MISKI	1		18'521	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-YEBBI BOU-075-10-12	YEBBI BOU ROUTE MISKI	1		17'691	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-SEBERO-028-08-12	SEBERO	1		461	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-003-07-12	MOUSCAI VILLAGE	1		1'666	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-034-08-12	GONO	1		971	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-GONO-035-08-12	GONO	1		722'012	ENT
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-BARDAI-005-07-12	MOUSCAI VILLAGE	1		235	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUARKE-043-08-12	ROUTE ZOUARKE-ROUAR	1		4'599	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-SEBERO-027-08-12	SEBERO	1		230	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUIZOU-043-10-12	MINÉ AC1 VERS WOUMS	1		40'177	ENT
Tibesti Est	MAG-08-T-ZOUI-002-02-15	ZOUI	1		106	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-ZOUMRI-060-10-12	ZOUMRI	1		788'710	ENT
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-004-08-16	MISKI PISTE K2LINEUILA	1		29'620	ENT
Tibesti Est	MAG-09-T-MISKI-006-08-16	MISKI PISTEN'2 BAZAOGUA	1		139	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-AOUIZOU-041-10-12	AOUIZOU VERS BARDAI	1		31'959	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-BARDAI-012-08-12	AOUIZOU VERS TANOWA	1		619'225	ENT
Tibesti Est	MAG-07-Z-YOUDEI-016-08-12	BARDAI	1		426'870	ENT
Tibesti Ouest	MAG-07-Z-ZOUAR-022-09-12	ROUTE DE ZOUAR-SHERDA	1		173	ENT
	<b>S/total Tibesti</b>	<b>51</b>	<b>38</b>	<b>24'224'623</b>	<b>19'049'801</b>	
	<b>Total Tibesti</b>	<b>89</b>		<b>43'274'425</b>		



Province	Total Nbre de Zones		Total Surface (M <sup>2</sup> )		2022				2023				2024			
	ZDC	ZSD	ZDC	ZSD	Nbre de Zones	Surface (M <sup>2</sup> )	ZDC	ZSD	Nbre de Zones	Surface (M <sup>2</sup> )	ZDC	ZSD	Nbre de Zones	Surface (M <sup>2</sup> )	ZDC	ZSD
<b>Borkou</b>	9	8	13 493 891	2 266 963	3	2	4 048 429	566 741	3	3	5 397 407	850 111	3	3	4 048 055	850 111
<b>Ennedi</b>	12	2	18 220 266	361 798	4	1	6 194 021	352 452	4	1	6 194 021	704 905	4	0	6 194 021	0
<b>Tibesti</b>	51	38	24 224 623	19 049 801	3	10	6 174 904	5 013 106	5	13	6 174 904	6 517 037	4	15	6 174 904	7 519 658
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>48</b>	<b>55 938 780</b>	<b>21 678 562</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>16 453 354</b>	<b>5 932 299</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>17 766 332</b>	<b>8 072 053</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>16 416 980</b>	<b>8 369 769</b>

**Annexe 1**

**Novembre 2021**

Tchad - Demande d'Extension Article V,  
Actualisation du plan de travail – Projection opérationnelle annuelle

Province	Nombre de victime
Borkou	33
Ennedi	21
Hadjer-Lamis	5
Kanem	5
Lac	15
Moyen Chari	24
Ouaddaï	43
Salamat	11
Sila	16
Tibesti	75
Ville de N'Djaména	1
Wadi Fira	16
Total général	265

**Annexe 2****Novembre 2021**Tchad - Demande d'Extension Article V,  
Actualisation du plan de travail – Budget Prévisionnel

Dans le cadre de l'exécution du Programme de Déminage Humanitaire du tchad, l'Etat tchadien intervient pour la prise en charge de la rémunération du personnel et le fonctionnement du Haut-Commissariat National au Déminage (HCND), au titre de sa contrepartie du Programme Le budget ci-dessus traduit les besoins nécessaires en ressource financière à l'atteinte des objectifs du Tchad liés à l'article 5 de la Convention sur l'Interdiction des Mines Antipersonnel.

Le budget prévisionnel tout comme la répartition des coûts par activités précise l'estimation des fonds nécessaires au besoin du Tchad pour l'atteinte des résultats et des objectifs.

Les calculs on se basent sur les coûts d'un projet financé par l'Union Européenne et sur les coûts du code du travail, de la fonction publique.... Le tableau ci-dessous prend en compte toutes dépenses liées aux activités y inclus les salaires, l'équipement, matériel consommables et couts de fonctionnement. Cette table exprime les couts en utilisant les ressources nationales en terme de personnel.

REPARTITION PRÉVISIONNELLE DES COÛTS PAR ACTIVITÉS (Euros)				
Année	2022	2023	2024	Total
Déminage	3 395 524 €	2 783 524 €	2 783 524 €	8 962 572 €
Dépollution	242 400 €	69 600 €	69 600 €	381 600 €
Enquête non technique	45 593 €	45 593 €	45 593 €	136 778 €
Enquête technique	18 237 €	18 237 €	18 237 €	54 711 €
ACQ	54 711 €	54 711 €	54 711 €	164 134 €
Suivi Ops	54 711 €	54 711 €	54 711 €	164 134 €
Marquage permanent	600 000 €	600 000 €	600 000 €	1 800 000 €
Renforcement des capacités	70 000 €	70 000 €	70 000 €	210 000 €
Education aux risques et Assistance aux Victimes	100 000 €	100 000 €	100 000 €	300 000 €
<b>Total</b>	<b>4 581 176 €</b>	<b>3 796 376 €</b>	<b>3 796 376 €</b>	<b>12 173 929 €</b>

**Annexe 2****Novembre 2021**

Tchad - Demande d'Extension Article V,

Actualisation du plan de travail – Budget Prévisionnel

- Déminage : le calcul se basent sur le déploiement de trois unités de déminage manuel de trois équipes chacune (9 équipes en total) et de 1 unité de déminage mécanique. Environ 172 staff, 43 véhicules, équipement technique et matériel de support y inclus le consommables (carburants, communications, papeterie etc...)
- Dépollution : le calcul se basent sur le déploiement d'une équipe polyvalente d'intervention rapide composée d'environ 15 personnes avec 3 véhicules et indépendante pour ce qui concerne l'équipement technique. On imagine que ladite équipe serait déployée 6 mois par an.
- Enquête non Technique : calcul basé sur 7 missions par an effectuées par le staff du HCND. Il prend en compte les per diems du personnel et les couts de carburant. Ce montant est calculé en se basant sur un cout moyen d'une telle mission dans le projet PRODECO
- Enquête Technique : calcul basé sur 2 missions par an effectuées par le staff du HCND. Il prend en compte les per diems du personnel et les couts de carburant en se basant sur un cout moyen d'une telle mission dans le projet PRODECO
- Enquête ACQ : calcul basé sur 7 missions par an effectuées par le staff du HCND. Il prend en compte les per diems du personnel et les couts de carburant en se basant sur un cout moyen d'une telle mission dans le projet PRODECO
- Enquête Suivi des Opérations : calcul basé sur 7 missions par an effectuées par le staff du HCND. Il prend en compte les per diems du personnel et les couts de carburant en se basant sur un cout moyen d'une telle mission dans le projet PRODECO
- Marquage permanent : cette activité doit être prise en compte du moment que l'estimation de la pollution restante est assez importante et que les ressources imaginées dans ce plan ne suffiront probablement pas à mener à terme la tâche. L'estimation potentielle de cette activité est d'environ 100 km de marquage permanent avec un cout estimé de 20 000 Euro par km (tout inclus, personnel, matériels et transport).
- Renforcement de capacité : Le HCND a un fort besoin en terme de formation spécialement EOD 3 et EOD 3 plus. Un montant forfaitaire basé sur les couts de PRODECO et qui tiens en compte formations variées soit dans le pays que à l'étranger ainsi que les couts de participation aux conférences internationales du staff HCND.
- Education aux Risques et Assistance aux Victimes : couts basés sur une campagne standard par an financé par UNICEF dans le passé.

A part les couts ci-dessus mentionnés, l'état Tchadien doit tenir en compte les couts du siège du HCND à N'Djamena et les couts des centres et sous centres régionaux. La table ci-dessous montre le prévisionnel pour ces couts et par conséquence le montant estimé total.

<b>BUDGET PRÉVISIONNEL (Euros)</b>			
<b>Année</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
			<b>Total</b>

**Annexe 2****Novembre 2021**

Tchad - Demande d'Extension Article V,  
Actualisation du plan de travail – Budget Prévisionnel

Personnel Managériale/administratif	510 796 €	510 796 €	510 796 €	1 532 388 €
Frais de fonctionnement HCND/CRD	<b>487 252 €</b>	<b>487 252 €</b>	<b>487 252 €</b>	<b>1 461 756 €</b>
Equipements du HCND	376 549 €	30 000 €	30 000 €	<b>436 549 €</b>
Opérations et renforcement des capacités	4 581 176 €	3 796 376 €	3 796 376 €	<b>12 173 929 €</b>
<b>Total</b>	<b>5 957 795 €</b>	<b>4 826 447 €</b>	<b>4 826 448 €</b>	<b>15 604 622 €</b>

- Personnel Managériale/administratif : ce montant est nécessaire pour payer le personnel de la coordination, de l'administration, des différentes directions, de l'ACQ et de l'IMSSMA du HCND. Il s'agit d'environ 190 personnes réparties entre le HQ, les 4 Centres régionaux et 2 sous centres.
- Frais de fonctionnement HQ/CRD : pour couvrir les besoins en terme de consommables de bureau, carburants pour les générateurs, maintenance bureaux et petites réparations, couts de communication, carburants pour les voitures etc....
- Equipements du HCND : montant prenant en compte l'achat de 8 voitures pour les directions et les services ACQ, IMSSMA, ER et Assistance Victimes, motocycles, nouveau générateur et équipement informatique de rechange.

